

Cosne ma ville

Le mag

CONTRAT DE VILLE DU QUARTIER SAINT-LAURENT « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 » P.13

Budget p.6 à 8

Découvrez les grandes lignes
du budget 2024

Culture p.14 et 15

Un été à Cosne :
découvrez la
programmation estivale

Cosnectés p.18

Le site internet de la Ville fait
peau neuve

SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

MEDICAL LAFAYETTE COSNE
 Avenue du 85ème de ligne
 58200 Cosne Sur Loire
03 86 26 84 90
 Du lundi au vendredi :
 9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY
 19 Avenue Jean Jaures
 58500 Clamecy
03 86 27 01 73
 Du lundi au vendredi :
 9h - 12h / 14h - 18h

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
CONSTRUCTIONS
DU VAL DE LOIRE

- Pavillons - Rénovation
- Assainissement - Piscines
- Bâtiments Industriels
- Génie civil - Terrassement

16 rue Robert Nabéris - 58200 COSNE-SUR-LOIRE
 Tél. 03 86 26 76 92 — Fax 03 86 26 66 19
 cvloire@wanadoo.fr — www.cvloire.fr

Optic 2000 **OPTIQUE POITRENEAU**

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
Tél. : 03 86 28 15 68
 optiquepoitreneau@gmail.com
 25-31, rue St-Jacques
58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi

Bistrot Anatole

Restaurant

Du mardi au dimanche midi et du jeudi au samedi soir.

6 rue Anatole France - 58200 COSNE-SUR-LOIRE
 bistrot.anatole@gmail.com

03 86 27 12 95

www.chez-anatole.com

Boucherie Olivier PRINET
 Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
 03 86 24 49 75 • DRIVE : www.cheztezencoeurdeloire.fr

Le boeuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr

Les toitures d'O.R.
 Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
 36, Chemin du Champ Blanc
 58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com

SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°116 JUILLET & AOÛT 2024

Tirage à 6 100 exemplaires
Directeur de la publication : Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication : Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Jennifer Debain, Lauranne Coulomb et Ayden Quillet
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations : Ville de Cosne, Freepik, Flaticon
(sauf indications maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication éco-responsable. Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

 @Ville de Cosne

Cosne, ma Ville est disponible en version audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code pour accéder à la version numérique



QUESTIONS AU MAIRE p.4

TRAVAUX p.5

La rue Alphonse Baudin et la rue du Mardron vont bénéficier de travaux de réfection complets de la voirie

BUDGET p.6 à 8

ATTRACTIVITÉ p.9

Découvrez vos nouveaux commerçants du centre-ville

ÉCOLES p.10

Une année scolaire dans les écoles du REP

PARTICIPATION CITOYENNE p.11

Retour sur la 3^{ème} édition du Rallye Citoyen

INTERVIEW p.12

Rencontre avec l'association "Jalmalv - Écoute et Vie"

SOLIDARITÉ p.13

Focus sur le Contrat de Ville du Quartier Saint-Laurent

JUMELAGE p.14

Cosne et Bad Ems ont fêté leur 50^{ème} anniversaire !

CULTURE p.14 & 15

Un été à Cosne : découvrez la programmation estivale

AU MUSÉE p.16

BIODIVERSITÉ p.17

Zoom sur le crapaud calamite

COSNECTÉS p.18

Le site internet de la Ville s'est refait une beauté !

SPORT p.19

Zoom sur l'UCS Cyclisme et l'UCS Tennis

AGENDA p.20 & 21

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Monsieur le maire, nous avons pris connaissance lors du vote du budget au dernier conseil municipal que des travaux de voirie allaient débuter. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Chers Concitoyens, Chères Concitoyennes,

Je suis heureux de pouvoir vous informer plus en détail des travaux de voirie en cours et à venir dans notre commune. Comme vous l'avez mentionné, nous avons voté un budget spécifique pour ces projets essentiels lors de notre dernier conseil municipal.

Les travaux de la **rue Alphonse Baudin** correspondent à des travaux de réfection qui devraient se terminer mi-août. Cette opération comprend la rénovation complète de la voirie et des trottoirs, **pour un montant de 165 000 €**. Nous avons opté pour cette période car les bus scolaires n'utilisent pas cet itinéraire. Bien que nous soyons conscients que le choix du moment n'est jamais parfait, il est préférable de ne pas réaliser ce type de travaux pendant la période scolaire et encore moins en période hivernale.

A l'automne, nous entreprendrons des travaux majeurs dans la **rue du Mardron**, en collaboration avec la ville de

Saint Père. Ce chantier sera divisé en **deux tranches**, le coût total de ce projet s'élève à **600 000 €**, partagé entre nos deux communes. Retrouvez le détail des tranches et des types de travaux dans la page 5 de ce numéro.

Au total, pour l'année 2024, **ce ne sont pas moins de 600 000 euros qui sont consacrés à la réfection de voirie sur l'ensemble de la commune**. Des priorités sont opérées car les conditions climatiques ont dégradé très rapidement des chaussées qui n'étaient pas concernées par le planning prévu d'entretien courant et ne figuraient pas non plus sur le diagnostic général réalisé en 2021.

Avant la fin de l'année 2024, nous aménagerons un **square aux abords du Vieux Château**, à l'emplacement des maisons détruites. Cet espace sera agrémenté de bancs et de plantes pour offrir un lieu de détente agréable à tous les habitants.

Nous faisons de notre mieux **pour maintenir et améliorer les infrastructures** qui appartiennent à notre commune, telles que les voies communales, les voies départementales étant du ressort du conseil départemental.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre soutien continu.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer un bel été.

Daniel Gillonnier
Maire de Cosne-Cours-sur-Loire

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

TRAVAUX

RUE ALPHONSE BAUDIN LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Afin d'offrir un **cadre de vie plus agréable** pour les piétons et automobilistes, des **travaux de réfection complets de la voirie et des trottoirs** ont débuté dans la rue Alphonse Baudin en juin et se termineront le **14 août**, avec une coupure pour les festivités du 13 et 14 juillet. Le montant de ces travaux s'élève à **165 000 €**.

Durant toute la durée des travaux, la rue Alphonse Baudin sera fermée à la circulation. Une **déviotion sera mise en place**. Le quai du Maréchal Joffre, entre la rue des Forges et la place Thème, sera accessible dans le sens inverse. L'accès au parking de La Poste, au Musée de la Loire, à la Maison de Santé et aux différents commerces se fera par le quai.

+ D'INFOS



LES ABORDS DU VIEUX CHÂTEAU

Des travaux seront réalisés à la fin de l'année 2024 sur le côté du Vieux Château, à l'emplacement des maisons détruites, afin d'aménager un square. Des bancs et des plantes y seront installés afin d'agencer un espace agréable.

Visuel du projet d'aménagement de la rue du Mardron



LA RUE DU MARDRON VA BIENTÔT FAIRE PEAU NEUVE

Les Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et de Saint Père vont réaliser la **réfection de voirie complète** de la rue du Mardron. Cette opération consistera à **réaménager la chaussée**, à **créer de nouveaux trottoirs** et un **réseau de collecte des eaux pluviales** ainsi qu'à **mettre en place un système de ralentisseur**.

Une **déviotion** sera installée le temps des travaux.

Le chantier se déroulera en 2 tranches :

TRANCHE N°1

Du 2 septembre au 15 novembre 2024

- Terrassement des trottoirs existants et création de nouveaux trottoirs
- Création de ralentisseur
- Création du réseau de collecte des eaux pluviales
- Création de la tranchée commune des réseaux secs

EN CHIFFRES

5 MOIS
de travaux

320 000 €
Ville de Saint Père

280 000 €
Ville de Cosne

TRANCHE N°2

Du 31 mars au 23 mai 2025

- Reprofilage de la chaussée
- Finition des trottoirs
- Mise en place de la signalisation



BUDGET

BUDGET 2024

UN BUDGET AMBITIEUX ET RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS LES BESOINS DES COSNOIS(ES)

Avec la volonté renouvelée de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux et malgré un contexte d'inflation général et de hausse des bases par l'État de 3,85 %, le Conseil Municipal a adopté le budget 2024 le 4 avril dernier. Toutefois, ce budget porte l'ambition continue d'une plus grande attractivité de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire et d'une amélioration du service rendu aux usagers.

UN BUDGET EN HAUSSE MAIS MAÎTRISÉ

Le budget 2024 est une fois de plus un **budget contraint mais maîtrisé**. En effet, malgré un **contexte national inflationniste** cumulé avec une **baisse des dotations de l'État**, l'équipe municipale a décidé de **ne pas augmenter les impôts locaux** afin de ne pas impacter les Cosnois. Ce budget se caractérise par des **actions fortes** en matière de voirie, d'équipements sportifs, d'accès aux soins, ainsi qu'en faveur du tissu social et associatif.



LE CADRE DE VIE ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

• L'effort d'entretien des bâtiments municipaux et des espaces publics est maintenu pour offrir un **cadre de vie agréable aux habitants**. Le montant d'entretien de voirie sera à la hausse par rapport à 2023, avec notamment les **réfections des rues du Mardron et Alphonse Baudin**.



LES ÉCOLES

• Le budget de fonctionnement par élèves est maintenu. Le **programme d'investissement dans les écoles** continue en 2024 par des travaux de réfection, la finalisation de pose de films de protection solaire, et du renouvellement de mobilier.



LE SPORT, LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE

• Le montant global de subvention 2024 sera inférieur à celui inscrit au budget 2023. De plus, une enveloppe de **10 650 €** pour les projets des associations est dégagée, leur permettant de **monter des projets dans l'année**, en complément des **actions du Contrat de Ville**.

• Les sections sportives sous contrat d'objectif ou avec des salariés voient un **maintien de leur subvention** afin de ne pas les déstabiliser.

• Les habitants auront le plaisir de retrouver l'ensemble des rendez-vous culturels : feu d'artifice et festivités de la Fête Nationale, "Garçon, la Note" sur juillet et août, les animations sur le marché, la Guinguette Sévigné, le Village de Noël...

• La Ville va procéder à la **rénovation de la plateforme sportive au Parc Pierre de Coubertin** avec la création d'un terrain multisports et un terrain de basket 3x3. Le coût total du projet s'élève à 107 146 € TTC.

BUDGET



SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- Le **niveau des aides sociales** ainsi que l'ensemble des activités **ont augmenté** par rapport à 2023, avec une augmentation de la subvention au CCAS qui passe à **131 000 €**.
- La maison de santé pluridisciplinaire demeure la priorité. Suite aux études de faisabilité qui n'ont pas permis d'aboutir sur l'ancien site des serres municipales, les études continuent en 2024 pour une **création sur un site plus adapté**, en lien avec les médecins pour une plus grande adéquation avec les besoins des usagers du territoire.



ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Le programme de changement des éclairages des candélabres se poursuit au profit **d'éclairages Led**.
- L'enveloppe dédiée aux subventions dans le cadre d'acquisition de **récupérateurs d'eau et de vélos à assistance électrique** est sanctuarisée.
- La collectivité, reconnue "**Territoire engagé pour la nature**", continue de déployer son programme en organisant de nombreuses actions **en faveur de la transition écologique et de la protection de la biodiversité** : pollution lumineuse, nature en ville, Atlas de la Biodiversité, espèces exotiques envahissantes, chantiers participatifs et animations nature.



PARTICIPATION CITOYENNE

- Le **rallye citoyen des jeunes** s'est renouvelé le 28 mai 2024 et la **journée citoyenne** aura lieu à l'automne.



HABITAT

- La convention de partenariat avec Nièvre Habitat continue, ainsi que les **travaux de résidentialisation du quartier Saint Laurent**, pour un montant de **451 875 € en 2024**.



ATTRACTIVITÉ / ACTION CŒUR DE VILLE

- Les actions pour l'attractivité du centre-ville **continuent de se déployer** : la piétonnisation et la poursuite de la promotion ainsi que l'animation des marchés.

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE LA VILLE ?

12,4 M€ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

0 % D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX DE TAXE FONCIÈRE ET D'HABITATION

TAUX D'IMPOSITION DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE EN 2024 (INCHANGÉS DEPUIS 2016)

18,65 % Taxe foncière sur les propriétés bâties

81,90 % Taxe foncière sur les propriétés non bâties

USAGERS COMMUNAUX

702 846 €
5,75 %

CPAM ET AUTRES

152 000 €
1,33 %

ÉTAT

2 629 759 €
21,31 %

IMPÔTS ET TAXES

8 867 019 €
71,61 %

BUDGET

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR 100 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

12,2 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT

1 244,33 €

LA TAXE D'HABITATION RÉSIDENCE SECONDAIRE ET LA TAXE D'HABITATION LOGEMENTS VACANTS

La Ville souhaite contribuer à la **diminution des habitations inoccupées** pouvant répondre à un besoin de logement, en les soumettant à une **imposition spécifique**.

Avec la mise en place en 2022 de l'**assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation**, les logements non occupés depuis plus de deux années consécutives au 1^{er} janvier 2024 sont **soumis à une taxation**. La politique Habitat de la Ville vise à inciter les propriétaires de logements vacants à **les mettre en vente ou à les louer**.

Ne sont pas concernés :

- les logements occupés pendant plus de 90 jours consécutifs au cours d'au moins une des deux années précédant l'imposition ;
- les propriétés nécessitant des travaux majeurs (plus de 25% de la valeur du logement) ;
- les logements dont la vacance est indépendante de la volonté du propriétaire ;
- les résidences secondaires meublées, déjà soumises à la taxe d'habitation ;
- les logements détenus par des sociétés de HLM ou des sociétés d'économie mixte.

À titre indicatif la THLV appelée pour 2023 est de 159 337,00 €. Toutefois des demandes de dégrèvement sont en cours, la situation réelle sera connue en fin d'année.

39,06 €
SERVICES GÉNÉRAUX

16,60 €
ENSEIGNEMENT

12,27 €
CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

8,57 €
SÉCURITÉ

1,74 €
INTÉRÊTS D'EMPRUNT

1,61 €
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

0,96 €
ACTION ÉCONOMIQUE

13,67 €
ENVIRONNEMENT,
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE
L'HABITAT, TRANSPORT

5,51 €
INTERVENTIONS
SOCIALES ET SANTÉ

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

4,7 M€



Travaux de voirie : 644 000 €



Habitat - Contrat de Ville : 451 875 €



Moyens généraux de la Collectivité : 335 900 €



Équipements sportifs 149 400 €



Travaux bâtiments : 110 000 €



Accessibilité des ERP : 60 000 €



Aménagement du centre-ville : 35 000 €

ATTRACTIVITÉ

COMMERCES

ÇA BOUGE DANS LE CENTRE-VILLE !

↓ REPRISES

CAFÉ DE LA VILLE



Reprise du Café de la Ville par un couple venu d'Île de France. Ouverture jusqu'à 23h les soirs de match de football. PMU et restauration rapide les midis à venir.

9 Rue du Maréchal Leclerc

Du lundi au vendredi : de 6h à 20h

Samedi et dimanche : de 7h à 20h

☎ 03.86.28.16.71

f Café de la ville

GPS CONDUITE



L'auto école Theret devient GPS Conduite. Code, permis voiture (Permis B), permis 2 roues et permis remorque.

35 rue de Donzy

Horaires du bureau :

Lundi : de 16h à 18h | Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h | Samedi de 10h à 12h

☎ 03.86.26.63.79

🌐 autocolegpsconduite.fr

↓ NOUVEAU SUR VOTRE MARCHÉ

PANIERIERS DE SAISON



La ferme de Moulery dans la commune de Thury en Bourgogne (à environ 30 km d'Auxerre) cultive en agriculture biodynamique, un grand jardin maraîcher de 4 hectares ainsi que des champs de céréales, légumineuses et oléagineux.

Marché du mercredi et dimanche (en face de l'agence ORDIM)

☎ 07.57.67.05.97

✉ elie@paniers-de-saison.com

🌐 paniers-de-saison.com

↓ NOUVELLES PRESTATIONS

LE BAR'BU



Nouveau : service de restauration le soir en complément du midi du mardi au samedi. Carte bistro-bonheur.

26 Boulevard de la République

Mardi et jeudi : de 8h30 à 00h

Mercredi : de 7h30 à 00h

Vendredi : de 8h30 à 2h

Samedi : de 9h30 à 00h

Dimanche : de 7h30 à 16h

☎ 09.80.71.71.20

f Le Bar'Bu

📷 [lebarbu_cosne](https://www.instagram.com/lebarbu_cosne)

GO MARQUES & GO MANGA



Désormais, retrouvez en plus des vêtements et accessoires de marque, une sélection autour des mangas (figurines, vêtements). Relais Pickup (retrait/livraison de colis)

8 Place Clémenceau

Du mardi au samedi : de 9h30 à 12h et 14h à 18h

Dimanche : du 9h30 à 12h

☎ 06.67.55.51.44

🌐 go-marques.com

f Go Marques

LES MARIÉS D'ELIE



Vente de robes et de costumes de mariés ainsi que de tenues de cérémonie.

20 rue St Jacques

Sur rendez-vous

☎ 06.69.66.46.73

f Boutique Elie Pour Elle
Les Mariés d'Elie

ÉCOLES

UNE ANNÉE SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES DU RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Cosne-Cours-sur-Loire fait partie des **six Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP)** de la Nièvre. Depuis 2015, avec la mise en place du Contrat de Ville, le Collège Claude Tillier ainsi que les **écoles primaires Franc Nohain et Pierre et Marie Curie** composent ce réseau. La volonté des équipes est de permettre à chacun d'acquérir en commun **des savoirs, des savoir-être et savoir-faire**, dans les trois volets : **pédagogique, partenarial(*)** et **pluridisciplinaire**. Pour plus de **200 élèves** des écoles primaires, de la **Toute Petite Section au CM2**, des projets, des animations, des interventions ont eu lieu tout au long de cette année scolaire. **Focus sur ce parcours collaboratif :**

DES PROJETS D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

« **Nettoyons la Nature** »
Septembre 2023

Journée de la Laïcité
Décembre 2023

Pour des citoyens en devenir, de la Toute Petite Section au CM2



DES RENDEZ-VOUS SPORTIFS TOUTE L'ANNÉE

Flamme Scolympique | Journée Multisport
8 février 2024

Une préparation olympique pour les CM et les ULIS !

Journée sports acrobatiques
16 février 2024
Gymnastique, jeux d'équilibre et figures acrobatiques attendaient les élèves du CP au CE2

Matinée Olympique
7 mai 2024
La Toute Petite Section à la Grande Section pouvaient arborer leurs drapeaux lors d'une initiation aux Jeux Olympiques.

UN PROJET PLURIDISCIPLINAIRE

« **Tout autour de Ponti** »

En continu, depuis janvier 2023, de la Toute Petite Section au CM2

Un programme artistique et culturel, porté par la F.O.L58 / Ligue de l'Enseignement, financé dans le cadre de l'appel à projets contrat de ville 2023-2024.

Ce projet d'éducation artistique et culturelle a permis à tous les élèves du REP de découvrir l'œuvre de Claude Ponti et son univers avec la lecture d'albums, l'intervention de la plasticienne professionnelle Séverine Perrier pour des ateliers créatifs, des animations à la médiathèque, une représentation théâtrale à La Maison et dans les deux écoles par la compagnie professionnelle Quatre ailes. Et pour clore ce riche travail, une **exposition des créations artistiques et littéraires** des élèves a eu lieu le 11 juin 2024 au gymnase George Sand.



Ces initiatives démontrent l'engagement de toute la communauté éducative de Cosne-Cours-sur-Loire à offrir un environnement d'apprentissage riche et inclusif.

* D'autres événements s'inscrivent tout au long de l'année, en partenariat avec le Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb, la médiathèque communautaire Cœur de Loire, la F.O.L58, le Musée de La Loire et des Beaux-Arts et la Ville.

PARTICIPATION CITOYENNE



RETOUR SUR LE RALLYE CITOYEN

Le rallye citoyen **Educap City** organisé par la Ville de Cosne en partenariat avec l'association **CAPSAAA-PARIS** s'est déroulé mardi 28 mai au Quartier Saint-Laurent.

222 enfants ont participé à cette troisième édition à travers un parcours d'orientation composé de **33 points de passage** pour découvrir plusieurs **acteurs institutionnels, associatifs et économiques**. L'objectif de ce rallye citoyen était de parcourir un maximum de points de passage afin de répondre aux questions posées sur leur carnet de route sur le **thème de la santé et du sport**.

Félicitations aux gagnants de cette étape cosnoise :

- 1^{ère} place : « Les Barracudas », du collège Notre Dame
- 2^{ème} place : « Les supers nanas », du collège Claude Tillier

- 3^{ème} place : « Demeter », du collège Henri Clément à Donzy
- 4^{ème} place : « Les Boxeurs », du collège Les Guilleraults à Pouilly

Bravo à toutes les autres équipes pour leur participation !
Un grand merci aux écoles, aux élèves et aux accompagnateurs pour leur participation et leur bonne humeur. Merci à Monsieur **Jean-René Caroff**, parrain de cette édition, à Trait d'Union 58, ainsi qu'aux partenaires qui nous accompagnent pour cet événement : le CNPE de Belleville-sur-Loire, MMA, un acteur local de la santé, Habellis, Accro Déco, le Département de la Nièvre, la Communauté de Communes Cœur de Loire, À fond le mag et l'Ecole de la 2^e Chance Nièvre. **Merci aux bénévoles, aux associations, aux services communaux ainsi qu'aux personnes présentes sur les différents points de passage !**

CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ



À l'occasion des dernières réunions citoyennes, plusieurs personnes ont exprimé leur **désir de bénéficier d'un jardin partagé**. Un collectif d'habitants et d'élus sont donc allés à la rencontre de l'association la **Courge à seau** (Charité sur Loire) afin d'échanger et de bénéficier de leur retour d'expérience et conseils.

La Ville a ainsi décidé d'**accompagner ce projet** et mettra à disposition **deux parcelles des jardins familiaux Saint-Laurent** (4 rue Albert Schweitzer).

Un chantier participatif **est prévu à l'automne** pour préparer le potager. Les personnes souhaitant se mobiliser pour co-construire ce projet participatif seront libres de venir.

La Ville remercie l'association **la Courge à seau** pour le temps accordé et leurs nombreux conseils.

RENSEIGNEMENTS

participation-citoyenne@mairiecosnesurloire.fr | 03.86.26.50.19

INTERVIEW

« ACCOMPAGNER, C'EST DONNER DE LA VIE AUX JOURS »

**RENCONTRE AVEC
JEAN-LOUIS DELBOY ET
MARIE-HÉLÈNE VERQUERA,
PRÉSIDENT ET COORDINATRICE
DE L'ASSOCIATION « JALMALV
NIÈVRE, ÉCOUTE ET VIE »**



Cosne, ma Ville : Pouvez-vous nous présenter l'association « Jalmalv Nièvre, Écoute et Vie » ?

J-L Delboy : Nous sommes une association laïque, créée en 2000 suite à la Loi Kouchner. « Écoute et vie » c'est 30 bénévoles aujourd'hui, plus de 100 000 accompagnements depuis sa création, 6 000 visites et 2 500 personnes accompagnées par an avant la crise du Covid. Nous intervenons dans des établissements médicaux ou des EHPAD, avec lesquels nous passons une convention. **Nous y accompagnons des personnes en souffrance, malades, âgées, parfois en fin de vie, et nous pouvons également accompagner leurs proches.**

CMV : Comment se déroule un accompagnement ?

M-H Verquera : Les équipes médicales et soignantes nous désignent les personnes à accompagner. Très vite, la confiance se construit et s'installe avec elles. **Nous leur proposons une autre relation, où elles sont plus libres de s'exprimer, sans tabou, et sans jugement.** Certains sujets, tels que la mort, sont parfois moins difficiles à aborder avec des personnes inconnues qu'avec les équipes soignantes, ou les proches que l'on veut protéger. Formés à l'écoute, nos

rencontres varient d'une semaine à l'autre pour une même personne, en fonction de son humeur, de sa fatigue. Nous nous adaptons à elles, nous prenons le temps. Chaque bénévole intervient à un jour précis de la semaine, sur 3 heures environ, au cours desquelles il accompagne 4 à 6 personnes.

CMV : Comment percevez-vous l'importance de ces accompagnements pour ces personnes ?

M-H Verquera : Notre statut de bénévole a de la valeur pour elles, **nous représentons ce lien avec la société, sa solidarité, car exister c'est être en lien.** Rencontrant des personnes, et non des malades, **nous les confortons dans leur dignité,** malgré leur maladie, par le regard bienveillant que nous portons sur elles. Nous participons à combattre leur souffrance morale, et parfois même leur douleur. Leur regard ne ment pas, et nous y lisons souvent l'émotion, la gratitude, la complicité. Souvent, nous pouvons nous dire « nous sommes à notre juste place ». Ces regards, ces moments, nous les gardons longtemps en nous.

CMV : N'est-ce pas des moments trop durs à vivre ?

J-L Delboy : Ce sont des moments de vie. Nous sommes là, pour être avec eux, et non les soigner. Ecouter leurs peurs, leurs doutes, leurs espoirs, leur souffrance, **dans le respect de leur personne.** Ecouter le récit d'une vie, et leur permettre, par ce partage, de **donner de la valeur à cette vie vécue.** Faire aussi que la vie, synonyme de fraternité et d'humanité, soit là jusqu'au bout.

Tout est fait pour que le bénévole soit préparé à son bénévolat et ne souffre pas, d'abord par une **formation initiale de 40 heures,** dispensée par des soignants et psychologues. Une fois affectés à un établissement, les bénévoles participent mensuellement à des groupes de paroles animés par une psychologue. Ceci permet d'échanger sur des rencontres sensibles, et ensemble de progresser, d'améliorer la qualité de notre action.

CMV : Comment devient-on bénévole ?

M-H Verquera : En nous contactant par téléphone ou par mail. Nous rencontrons ensuite les candidats, qui auront aussi un entretien avec une psychologue, car il s'agit d'un bénévolat particulier. Une fois leur candidature validée, s'en suit la formation initiale. Le candidat pourra ensuite être affecté sur un établissement précis, selon ses envies et les besoins.

CMV : Quels sont vos objectifs sur Cosne et la Communauté de communes Cœur de Loire ?

J-L Delboy : Nous sommes 5 bénévoles répartis sur l'hôpital de Cosne (services de médecine, soins de suite, et EHPAD), et l'EHPAD de Donzy. Nous devrions finaliser une convention avec d'autres établissements de Cosne. Mais les besoins peuvent se voir au-delà de la commune. **Constituer une équipe de 10 à 12 bénévoles,** sur la communauté Cœur de Loire me semble un **objectif atteignable.**

La maladie, le grand âge, et la mort ne peuvent se réduire qu'à la seule dimension médicale. À côté de celle-ci, **l'accompagnement humain est essentiel, et doit devenir l'affaire de chacun de nous.** Nous ne sommes pas là pour donner des jours à la vie, mais **pour donner de la vie aux jours.** Au sein d'un territoire qui vieillit, où la solitude augmente, où l'accompagnement familial se réduit du fait de la dispersion et de l'éclatement des familles, **témoigner de la solidarité de la société dans ces moments devient une nécessité, un défi à relever.**

**RETROUVEZ L'ASSOCIATION
« JALMALV NIÈVRE, ÉCOUTE ET VIE »
LORS DE LA FÊTE DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024**

CONTACT

Jalmalv Nièvre – Écoute et Vie
07.88.42.72.07
ecouteetviejalmalvnièvre@gmail.com
Jalmalvnièvreecouteetvie.fr



SOLIDARITÉ

CONTRAT DE VILLE DU QUARTIER SAINT-LAURENT « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

Saint-Laurent, quartier prioritaire de la Politique de la Ville, va bénéficier **pour les six prochaines années** d'un nouveau Contrat de ville.

QUEL EST L'OBJECTIF DU CONTRAT DE VILLE ?

Il s'agit d'**apporter une réponse aux difficultés** qui touchent les territoires les plus fragiles en mobilisant les politiques qui s'appliquent habituellement et les services publics. Des moyens d'intervention spécifiques sont également déployés afin de **réduire les inégalités** et **améliorer les conditions de vie des habitants**. Le Contrat de ville repose en premier lieu sur un partenariat étroit entre la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire et les services de l'État, mais également sur un partenariat élargi avec **seize autres institutions signataires** et des **associations de proximité** œuvrant au quotidien auprès des habitants.

COMMENT A ÉTÉ ÉLABORÉ CE CONTRAT DE VILLE ?

L'élaboration de cette nouvelle contractualisation est le fruit d'un **travail de concertation entre l'ensemble des parties prenantes** : habitants, usagers, pouvoirs publics, bailleurs sociaux et associations. Une stratégie à six ans, reposant ainsi sur un consensus, a été adoptée autour d'axes stratégiques et opérationnels au travers desquels chaque signataire s'est engagé à se mobiliser en faveur de Saint-Laurent.

QUELLE EST L'AMBITION POUR LE QUARTIER SAINT-LAURENT ?

Les actions et les dispositifs qui seront mis en œuvre ainsi que les moyens qui seront engagés devront permettre d'**améliorer le cadre de vie, prévenir les incivilités, favoriser la tranquillité publique, lutter contre l'isolement et le repli sur soi, favoriser les bonnes pratiques de santé, la réussite éducative et l'accès à l'emploi.**

Quatre défis transversaux seront également à relever :

- améliorer l'image du Quartier Saint-Laurent,
- agir pour l'égalité femmes-hommes,
- renforcer les démarches du « aller-vers »
- lutter contre les discriminations.

QUELLE EST LA PLACE DES HABITANTS DANS CE CONTRAT DE VILLE ?

Les habitants ont participé à la co-construction du nouveau Contrat de ville et ils seront **au cœur du dispositif** tout au long des six prochaines années. En lien avec le service Participation citoyenne de la Municipalité, des espaces d'échanges seront organisés afin de **permettre le débat, la contre-expertise** et **favoriser l'animation de la vie du quartier.**



SEMAINE BLEUE

Avis aux retraité(e)s Cosnois(es) ! Le Centre Communal d'Action Sociale vous donne rendez-vous du 30 septembre au 4 octobre 2024 pour la traditionnelle Semaine bleue ! **Au programme** : spectacle musical de la troupe Etinc'elles, randonnée à Cours, cinéma et thé dansant animé par Trio Musette. À noter la nouveauté de l'année : un après-midi jeux de société en partenariat avec la Médiathèque de Cosne.

Renseignements au 03.86.28.55.44 et inscriptions :

- Au CCAS (2 bis rue du Général Binot) : du lundi 2 septembre au vendredi 20 septembre (sauf les jeudis après-midi) de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 et les mercredis
- À la mairie de Cosne (salle du Conseil) : 4, 11 et 18 septembre, de 9h à 11h30.

Se munir d'un justificatif d'identité et de domicile de moins de 3 mois.

JUMELAGE

COSNE ET BAD-EMS ONT FÊTÉ LEURS 50 ANS DE JUMELAGE

Afin de célébrer ce 50^{ème} anniversaire, Daniel Gillonnier a accueilli jeudi 9 mai **Uwe Bruchhäuser**, Bourgmestre de Bad Ems Nassau et **Gregor Hermann**, Président du Comité de jumelage de Bad Ems lors d'une cérémonie officielle au Palais de Loire.

L'amitié entre les communes a ainsi pu être renouvelée avec la signature de la Charte de l'engagement mutuel, en présence de **Magalie Malerba**, Sous-Préfète, de **Sylvain Cointat**, Président de la Communauté de Communes Cœur de Loire, de **Christian Vennink**, Président du Comité de jumelage de Cosne-Cours-sur-Loire ainsi que de **plusieurs élus municipaux**.

Cette cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié avec nos amis Esmois, les élus et les familles d'accueil.

Samedi, le **lien fraternel** a été matérialisé par la **plantation d'un arbre**, offert par le Comité de jumelage de Bad Ems, sur l'esplanade de la salle des fêtes de Cosne.

La Ville exprime sa sincère gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau week-end.



© Alexandre Lescure



© Alexandre Lescure

CULTURE

RETOUR SUR

SUCCÈS POUR LA 36^{ÈME} ÉDITION DU SALON DU LIVRE

Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin, Cosne-Cours-sur-Loire a vibré au rythme du Salon du Livre, organisé par l'association **Trait d'Union 58** !

Sous la présidence de **Randall Schwerdorffer**, célèbre avocat pénaliste, les auteurs et amateurs de lecture se sont rassemblés durant ces trois jours pour des rencontres et échanges passionnants. Grâce à l'investissement des bénévoles, l'évènement littéraire a rencontré, comme chaque année, un **immense succès** et a su réunir, une fois de plus, tous les amoureux de littérature. **Bravo à Trait d'Union 58 et à toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne organisation de ce 36^{ème} rendez-vous culturel incontournable !**

UN ÉTÉ À COSNE UN COCKTAIL D'ANIMATIONS POUR TOUS

Cet été, Cosne-Cours-sur-Loire s'anime avec une programmation riche et variée ! De Garçon, la Note à la Guinguette Sévigné, en passant par les animations du marché ou encore les balades en cœur de Ville, sans oublier les festivités de la Fête Nationale, la saison estivale s'annonce intense ! Ne manquez pas ces rendez-vous et venez partager avec nous des moments de fête et de plaisir !

GARÇON, LA NOTE DU 3 JUILLET AU 30 AOÛT



L'été 2024 signe le grand retour du festival *Garçon, la Note* ! Profitez durant la période estivale des **concerts gratuits** sur les **terrasses cosnoises** !

DU MERCREDI AU VENDREDI
CAFÉS ET BARS DE LA VILLE
À PARTIR DE 21H

LA GUINGUETTE SÉVIGNÉ DU 7 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Rendez-vous incontournable de tous les amateurs de musette, la Guinguette est de retour au **Jardin Sévigné** !

TOUS LES DIMANCHES
JARDIN SÉVIGNÉ
DE 15H À 20H
BUVETTE SUR PLACE



FÊTE NATIONALE

SAMEDI 13 JUILLET

SPECTACLE DE MAGIE GRATUIT :
POUSSIÈRES D'ÉTOILES

21h | Salle des fêtes de Cours
(3 route des Gauthiers)

DIMANCHE 14 JUILLET

GUINGUETTE

15h | Salle des fêtes de Villechaud

DISTRIBUTION DE LAMPIONS ET
RETRAITE AUX FLAMBEAUX AVEC
L'HARMONIE DE COSNE

À partir de 21h | Place de la Mairie

FEU D'ARTIFICE

23h | Bords de Loire

BAL POPULAIRE

23h30 | Place de la Mairie

LA CULTURE S'INVITE AU MARCHÉ

JUSQU'EN SEPTEMBRE

Retrouvez sur votre marché du mercredi et du dimanche un large panel d'animations pour les petits et grands ! Artistes, associations, Médiathèque et vigneronns des Coteaux du Giennois seront présents ! Au programme : danse, musique, magie... et bien plus encore !

LE MERCREDI ET DIMANCHE
SUR VOTRE MARCHÉ
DE 10H À 13H

BALADES EN CŒUR DE VILLE JUSQU'EN SEPTEMBRE

Changez de point de vue et redécouvrez le centre-ville **en calèche, en bateau, en canoë ou encore à vélo** !

Les balades sont gratuites, ouvertes et accessibles à toutes et tous, pour les petits et grands. Embarquez dès maintenant à bord pour un moment convivial en famille ou entre amis !

Retrouvez les dates des balades dans l'agenda en page 20 et 21



PROGRAMME COMPLET SUR
MAIRIECOSNESURLOIRE.FR

RETROUVEZ LE LIVRET **UN ÉTÉ À COSNE**
À LA MAIRIE DE COSNE, DE COURS,
AU CCAS ET À L'OFFICE DE TOURISME



LES ANIMATIONS ESTIVALES DU MUSÉE DE LA LOIRE

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE : LA MONTGOLFIÈRE, GAVROCHE

Les jeudis 18 juillet
et 29 août, à 12h30
Gratuit, réservation obligatoire
au 03.86.26.71.02

Le musée vous invite chaque mois à une courte pause méridienne, culturelle et historique, avant ou après votre déjeuner. « Il était une fois...l'invention de la montgolfière » ou encore « il était une fois... Gavroche ».



DE L'EAU DANS SON VIN

Les dimanches 21 juillet
et 18 août, à 10h
Gratuit, verre pour la
dégustation 5 €
Réservation obligatoire au
03.86.26.71.02



Enseigne d'auberge, vers 1800, huile sur zinc,
© Musée de la Loire, COATPS 1025

En dépit de son nom, le musée de la Loire conserve des collections très hétéroclites. Il détient notamment plusieurs

œuvres ou objets en rapport avec les métiers de la vigne et du vin qui lui ont valu d'être **labellisé Vignobles et découvertes**. Il permet aussi de comprendre l'importance capitale du fleuve jusqu'au 19^e siècle pour le commerce des vins de Loire.

Cette visite exclusive offrira l'occasion aux visiteurs de découvrir quelques-uns des trésors extraits pour l'occasion des réserves : statuette de saint Vincent, outils de la vigne ou de tonneliers...

Elle sera suivie d'une dégustation de vins des coteaux du Giennois proposée par un vigneron de l'appellation. Vous pourrez ainsi, en complément de la visite au musée, mieux connaître les vins de l'appellation, ses terroirs, ses cépages et toutes ses diversités d'expression.

DANS LA PEAU D'UN CONSERVATEUR : LES ANIMAUX DANS LES COLLECTIONS, LES FRUITS DANS LES COLLECTIONS

Les mardis 23 juillet et 20 août,
à 15h | Payant, 3,5€
Réservation obligatoire au
03.86.26.71.02

Vous connaissez peut-être déjà la face visible du musée de la Loire : des peintures, des sculptures, des gravures, des céramiques, des outils, des maquettes... minutieusement mis en scène

sur les murs, dans des vitrines. Ne vous êtes-vous pas déjà demandé ce qui se passait derrière le décor ?

Alors que le musée poursuit son second récolement décennal, qui vise à vérifier la présence et l'état des collections, il vous offre l'opportunité exceptionnelle de vous glisser quelques instants dans la peau d'un conservateur. Vous aurez ainsi l'occasion de partir à la recherche des animaux en juillet, et des fruits en août dans nos réserves et nos collections.

Cette visite sera suivie d'un atelier durant lequel vous aurez la possibilité individuellement de prendre en main le récolement d'une œuvre d'art parmi une sélection.

ANIMUSÉE-VOUS : LES PAPILLONS

Jeudi 25 juillet, à 18h
Gratuit, réservation
obligatoire au 03.86.26.71.02



Assiette à la montgolfière, vers 1785,
faïence de petit feu, Manufacture de
Strasbourg, © Musée de la Loire, COF
970.1.66

En partenariat avec le **Service Education à l'Environnement Cœur de Loire**, cette nouvelle animation qui mixe art et nature sera placée sous le signe des animaux, dans nos collections et dans leur habitat naturel. La première édition

sur le thème des oiseaux a été un vrai succès, nous vous attendons nombreux pour découvrir les papillons ! D'abord au Musée en observant nos faïences aux papillons, puis en balade à la recherche de ces jolis insectes colorés.



Le musée de la Loire est ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf les mardis ; samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h. Entrée gratuite pour tous le 1^{er} dimanche de chaque mois !

Place de la Résistance - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

museedelaloire.fr - 03.86.26.71.02 - musee@mairiecosnesurloire.fr

BIODIVERSITÉ

Atlas de la Biodiversité
Communale ABC

LE CRAPAUD CALAMITE, UN NOMADE PAS SI DISCRET !



Bufo calamita - © L.Jouve

Beaucoup moins connu que le Crapaud commun, il s'en distingue par sa ligne dorsale claire et son iris jaune. D'aspect assez trapu et robuste, avec une tête aplatie, il dépasse rarement les 9 cm de long. Le corps est verruqueux brun-clair marbré de vert. Il possède à l'arrière des yeux de grosses glandes parotoïdes produisant du venin pour dissuader ses prédateurs.

Le Crapaud calamite n'est pas un sédentaire, il se déplace au gré de l'évolution des milieux aquatiques dans lesquels il pond. Il affectionne particulièrement les terrains dénudés, sableux et peu végétalisés... Si le milieu devient trop stable, il déménage et va chercher des zones de ponte peu profondes et bien ensoleillées.

Le mâle possède un sac vocal interne situé sous la gorge qui lui permet d'émettre un chant à base de trilles successives très sonores. C'est souvent le moyen le plus simple de détecter l'espèce qui chante au crépuscule et durant la nuit, de mars à juillet. Les adultes se nourrissent principalement d'invertébrés (insectes, araignées, crustacés...)

Cette espèce est intégralement protégée par la loi française. Il est par conséquent interdit de la détruire, de la capturer, de la transporter ou de la mutiler ; de détruire ou de dégrader son milieu de vie.

Vous avez observé cette espèce sur la commune, que ce soit dans votre jardin ou en balade ?

**N'hésitez pas à transmettre votre observation !
Pour cela, rendez-vous sur le site de la SHNA
www.observatoire.shna-ofab.fr**



SHNA-OFAB (Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune Sauvage)
shna-ofab.fr | contact@shna.fr / Hôpital de la faune Sauvage : www.hfs-centre.com/urgence
f Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne



CALENDRIER NATURE

MERCREDI 10 JUILLET | Les Pieds dans l'eau

Découverte de l'histoire de la Ville et balades en canoë sur le Nohain ! Départs à 10h et à 16h. Avec le Musée de la Loire et le Contrat Territorial Vrille-Nohain-Mazou

Inscription obligatoire au 03 71 55 00 38

MERCREDI 21 AOÛT | Les Pollinisateurs et insectes

Sortie nature au centre-ville. Départ à 9h30. Avec la Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne - Inscription obligatoire au 03.86.78.79.72 ou à inscription@shna.fr



LA VILLE S'ENGAGE TOUJOURS PLUS POUR LA NATURE

Suite à sa candidature déposée en octobre 2023, la commune de Cosne-Cours-sur-Loire a officiellement été reconnue « Territoire engagé pour la nature » (TEN) par l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté (ARB). Le dispositif TEN, lancé en 2019 au niveau national, vise à mobiliser et accompagner les collectivités qui s'engagent concrètement pour la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi le 11 avril dernier, lors d'une cérémonie organisée par l'ARB, la Ville, représentée par Monsieur Bonnet, élu en charge de la transition écologique, a reçu un trophée symbole de cet engagement.

Ce programme, à engager sur la période 2023-2026, est décliné en plusieurs thématiques : pollution lumineuse, nature en ville, Atlas de la Biodiversité, espèces exotiques envahissantes, chantiers participatifs et animations nature.

Deux autres collectivités bénéficient de la reconnaissance TEN dans la Nièvre : Urzy, lauréate en 2022, et Coulanges-lès-Nevers, également lauréate en 2023.

LE SITE INTERNET DE LA VILLE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

UNE NAVIGATION SIMPLIFIÉE

Grâce à son design épuré et à son menu clarifié, vous trouverez l'information dont vous avez besoin rapidement et facilement. Dès la page d'accueil, vous accéderez rapidement vers les services les plus recherchés, tels que le formulaire de contact, les demandes d'actes d'état civil ou encore l'annuaire des associations.

UN SITE ACCESSIBLE

Le site est conforme aux normes d'accessibilité web (RGPD et RGAA), garantissant ainsi une bonne navigation pour les personnes en situation d'handicap.

UN SITE RESPONSIVE DESIGN*

Le site a été conçu pour s'adapter à tous les types d'appareils. Que vous accédiez à nos services depuis un ordinateur de bureau, une tablette ou un smartphone, vous bénéficierez d'une expérience de navigation optimale.

LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

Pour répondre au mieux à vos attentes, de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées :

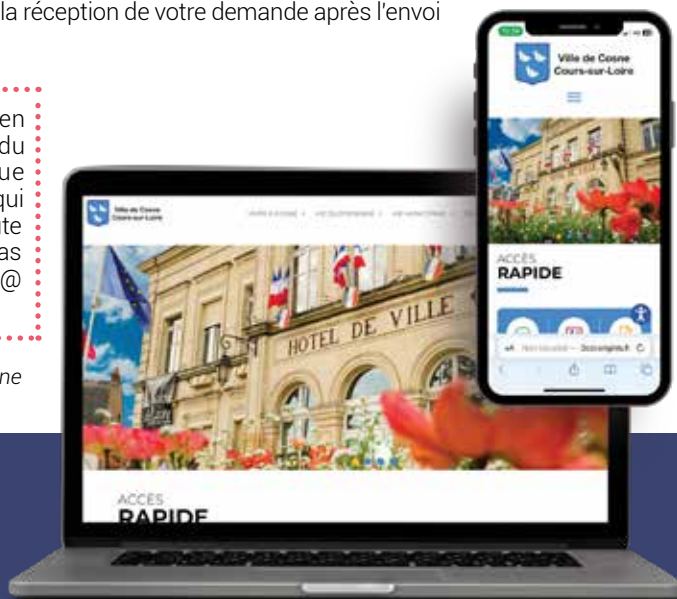
- **Carte interactive** : explorez la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire grâce à la carte interactive et retrouvez en un clic les services publics, les écoles et bien plus encore...
- **Agenda** : déjà existant sur l'ancien site de la Ville, cette fonctionnalité a été repensée pour améliorer son efficacité. Restez informé des événements cosnois grâce à l'agenda régulièrement mis à jour. Les associations peuvent toujours proposer leurs événements depuis un formulaire.
- **Moteur de recherche par type d'utilisateur** : depuis la barre du menu, choisissez votre profil d'utilisateur pour accéder rapidement aux informations qui vous concernent.
- **Accusé de réception** : vous serez désormais informé de la réception de votre demande après l'envoi d'un formulaire

La refonte du site internet de la Ville a été réalisée en collaboration avec les élus municipaux, les agents du service communication et informatique ainsi que l'agence Originis afin de vous proposer des services qui correspondent à vos besoins. Nous restons à votre écoute pour continuer à améliorer le site de la Ville. N'hésitez pas à donner votre avis en nous écrivant à l'adresse cosne@mairiecosnesurloire.fr

* Le Responsive Design ajuste automatiquement l'affichage d'une page web à la taille d'écran de l'appareil utilisé.



DÉCOUVREZ LE SITE SUR
MARIECOSNESURLOIRE.FR



UCS CYCLISME : LA SAISON EST BIEN LANÇÉE



Après une bonne préparation hivernale qui s'est terminée par un stage d'une semaine en février dans l'arrière pays Niçois, la cohésion de l'équipe s'est renforcée.

Chez les jeunes, **Gael Couve** participe au **mini tour Creusois** avec l'équipe Nièvre U17 sur 6 épreuves dans l'année.

En U19, **Romain Chiaruzzi** est en études au pôle espoirs de Saint Amand-Montrond et sélectionné en équipe de Bourgogne Franche-Comté piste et

route. Son meilleur résultat est une place de **6^{ème} sur la « Classic Jean Patrick Dubuisson »** course Nationale Juniors remportée par un Colombien. Il s'est aussi **classé 3 fois 1^{er} Junior** et il a déjà obtenu **une 3^{ème} et une 4^{ème} place avec les Seniors**.

En Open, **Antoine Drotz** cumule les places d'honneur... **2^{ème}, 3^{ème} sur 120 coureurs au départ à Nançay, 5^{ème}** et de nombreuses fois **dans le top 10 grâce à sa combativité**.

Timothée Delavaud est vainqueur à **Clamecy et champion de la Nièvre**. Il est **6^{ème} sur Chateauroux-Valençay (36), 4^{ème} à Chevannes (89), 4^{ème} à Myennes** sur un circuit difficile et encore **4^{ème} à Melay (71)**.

Pierre-Yves Quere gagne à Cheméry (45).

Nicolas Balcon l'emporte à Paron (89).

En Access, **Hugo Moussy** remporte la course à Chevannes (89).

Thibault Peloille a obtenu plusieurs 1^{ères} places en Access avec les Open, il devrait monter au niveau supérieur dès cette année.

En Vétérans, l'inusable **Christian Boeue** s'est à nouveau qualifié pour les Championnats du monde de « contre la montre » qui se dérouleront au Danemark.

La **section Ufolep** obtient aussi de belles victoires. L'ensemble de l'équipe est soudée et réalise **de belles prestations sur chaque course**, grâce au travail des équipiers.

Côté dirigeants, c'est la préparation de la Nocturne de Cosne qui a débuté au printemps. Elle aura lieu le **vendredi 19 juillet** avec départ et arrivée **Boulevard de la République**. Venez nombreux pour voir l'évolution de l'équipe cosnoise !

CONTACT

06.82.85.35.14
team.ucs58@gmail.com



L'UCS TENNIS SE SENT... BIEN !

Il y a quatre ans, le monde sportif associatif **subissait de plein fouet les conséquences de l'épidémie et du confinement**. De l'annulation des entraînements, des manifestations sportives et autres tournois à la baisse des renouvellements de licences, en passant par la frilosité compréhensible des sponsors et mécènes, l'UCS Tennis n'a pas fait exception.

Heureusement tout cela n'est plus d'actualité. Mais encore fallait-il que les acteurs directs et indirects s'activent pour relancer l'activité. Cela passe déjà par **l'implication de la section** qui n'a eu de cesse, **moniteur en tête**, « *d'aller chercher les gens, proposer autre chose que les clubs voisins* ». Pour preuve, la mise en place du « **Tennis-santé** » et le **partenariat avec « l'École de la 2^{ème} chance »**, complètent les cours collectifs et

individuels, dès 4 ans et sans limite d'âge.

Avec des offres « Découverte », « Loisirs », « Perfectionnement » ou « Compétitions », les **170 licenciés** attestent du **renouveau de l'UCS Tennis**.

Mais cette relance d'activité passe aussi par le financement par la Mairie de la **remise en état en juin de 2 des 4 courts extérieurs et cet été des 2 courts couverts**.

INSCRIPTIONS :

Pour la saison 2024/25, elles se dérouleront sur 2 semaines, **du 2 au 14 septembre 2024**, pour un retour sur les courts le **lundi 16 septembre**.

CONTACT

06.82.30.00.22
ucstennis58@gmail.com



REMISE EN ÉTAT DES COURTS EXTÉRIEURS



APRÈS



JUILLET & AOÛT

DU MERCREDI 3 AU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

La Culture s'invite au marché

De 10h à 13h - sur le marché du mercredi et du dimanche

> [Détails en page 15](#)

MERCREDI 3

Concert Garçon, la Note ! Vitazik (Pop Rock)
21h - Bar du Moulin

JEUDI 4

Concert Garçon, la Note ! Madmen (Rythm'n Blues et Soul)
21h - Le Bar'bu

VENREDI 5

Concert Garçon, la Note ! Marc et Céleste
(Années 80) | 21h - Salle des Fêtes Patrick Jovet à Villechaud

SAMEDI 6

Balade en calèche (Gratuit)
De 10h à 12h et de 15h à 19h - Place de la Mairie

80^{ème} anniversaire de la Commémoration du Maquis Peguy
10h - Monument des Fusillés à Cosne



Guinguette Sévigné Orchestre G. Genty
15h - Jardin Sévigné

MERCREDI 10

Concert Garçon, la Note ! Marilyne & Florian
(Chansons françaises, variété, Rock et Pop/Rock)
21h - Le Boulevard

ABC : Les Pieds dans l'eau
(Musée de la Loire et Contrat Territorial Vrille-Nohain-Mazou) - 10h/16h
> [Détails en page 17](#)

JEUDI 11

Concert Garçon, la Note ! BAKEL (Pop/Rock)
21h - Le Tro'p

VENREDI 12

Concert Garçon, la Note ! Les Affoubertis
21h - Bar de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 13

Fête Nationale à Cours : spectacle de magie gratuit
21h - Salle des fêtes de Cours

DIMANCHE 14

Fête Nationale

- Guinguette avec l'orchestre Thibault Colas
15h - Salle des fêtes Patrick Jovet à villechaud
- La Ronde Cosnoise
16h - centre-ville
- Distribution de lampions
21h - Place de la Mairie
- Retraite aux flambeaux
22h - Place de la Mairie
- Feu d'artifice
23h - Bords de Loire
- Bal populaire
23h30 - Place de la Mairie

SAMEDI 13 ET

DIMANCHE 14
Braderie de l'Association des Commerçants Cosnois

MARDI 16

Collecte de sang
De 15h à 19h - Salle des fêtes de Cosne

MERCREDI 17

Concert Garçon, la Note ! No Limit 1 (Reprises Pop, Rock et Variétés)
21h - Le Carré d'As

JEUDI 18

Visite guidée Raconte-moi une histoire, La montgolfière
12h30 - Musée de la Loire
Gratuit | Réservation au 03.86.26.71.02

Concert Garçon, la Note !

Cool Train (Blues)
21h - Les Terrasses de l'Île

VENREDI 19

Course cycliste : 60^{ème} Nocturne
UCS Cyclisme
20h - Centre-ville

Concert Garçon, la Note !

Laëticia Boreal (Années 80)
21h - Café de la Paix

SAMEDI 20

Balade en bateau (Gratuit)
De 14h30 à 18h
Place de la Résistance

DIMANCHE 21

Visite guidée De l'eau dans son vin
10h - Musée de la Loire
Gratuit | Verre pour la dégustation 5€
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

Guinguette Sévigné Orchestre Loïc Berthon
15h - Jardin Sévigné

MARDI 23

Visite guidée Dans la peau d'un conservateur, les animaux dans les collections
15h - Musée de la Loire
3,50 € | Réservation au 03.86.26.71.02

MERCREDI 24

Concert Garçon, la Note ! On Remet Ca (Pop Rock)
21h - Le Béguin

JEUDI 25

ABC : Animusée-vous ! : les papillons
18h - Musée de la Loire
Gratuit | Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02
> [Détails en page 16](#)

Concert Garçon, la Note !

Les Récolteurs
(Folk / Blues / Cajun / Chanson)
21h - Chez Flo

VENREDI 26

Concert Garçon, la Note ! Williams & Manisoul
(Variété internationale)
21h - Bar du Moulin

SAMEDI 27

Balade en vélo (Gratuit)
De 9h à 16h - Office du Tourisme

DIMANCHE 28

Guinguette Sévigné Orchestre Anne-Charlotte
15h - Jardin Sévigné

MERCREDI 31

Concert Garçon, la Note ! Isa & Max (Années 80 à nos jours)
21h - Café de la Paix



AGENDA

JUILLET & AOÛT

JEUDI 1^{ER}

Garçon, la Note !
Marlow Rider (Blues Rock)
21h - Café de la Ville

VENDREDI 2

Garçon, la Note !
Three Chords and the Truth (Folk'n Roll Songs)
21h - Le Carré d'As



SAMEDI 3

Balade en calèche (*Gratuit*)
De 10h à 12h et de 15h à 19h - Place de la Mairie

DIMANCHE 4

Guinguette Sévigné
Orchestre Duo Musette
15h - Jardin Sévigné

MERCREDI 7

Garçon, la Note !
Moon Serenade
(Pop Rock Funk)
21h - Le Boulevard

JEUDI 8

Garçon, la Note !
Jewly (Rock)
21h - Le Bar'Bu

VENDREDI 9

Garçon, la Note !
Spys (Pop Rock)
21h - Bar de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 10

Balade en vélo (*Gratuit*)
De 9h à 16h - Office du Tourisme

DIMANCHE 11

Guinguette Sévigné
Orchestre J-F Carcagno
15h - Jardin Sévigné

MARDI 13

Collecte de sang
De 15h à 19h - Salle des fêtes de Cosne

MERCREDI 14

Garçon, la Note !
Nash (Reprises Pop Rock / Funk)
21h - Le Tro'p

JEUDI 15

Garçon, la Note !
Marilyne & Florian
(Chansons françaises, variété, Rock, Pop/Rock et Guinguette)
21h - Salle des fêtes Patrick Jovet (Villechaud)

VENDREDI 16

Garçon, la Note !
Orel and Co (Blues, Métal, Chanson française)
21h - Café de la Ville

SAMEDI 17

Balade en bateau (*Gratuit*)
De 14h30 à 18h
Place de la Résistance

DIMANCHE 18

Visite guidée De l'eau dans son vin
10h - Musée de la Loire
Gratuit | Verre pour la dégustation 5€
Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

Guinguette Sévigné

Orchestre Florence Pariot
15h - Jardin Sévigné

MARDI 20

Visite guidée Dans la peau d'un conservateur, les fruits dans les collections
15h - Musée de la Loire
3,50 € | Réservation au 03.86.26.71.02

MERCREDI 21

ABC : Animation sur les Pollinisateurs et insectes (SHNA-OFAB) - 9h30
> [Détails en page 17](#)

Garçon, la Note !

Wildation
(Soul Rock & Pop)
21h - Chez Flo

JEUDI 22

Garçon, la Note !
DJ Mickey (Années 80)
21h - Le Vieux Relais

VENDREDI 23

Garçon, la Note !
Ca M'rappel (Chanson française à énergie positive)
21h - Les Terrasses de l'Île

SAMEDI 24

Balade en vélo (*Gratuit*)
De 9h à 16h - Office du Tourisme

2^{ème} tournoi officiel de

Duel Commander
Magic the Gathering
Jeux Dés Cosne
À partir de 8h30 - Salle du Belvédère du Palais de Loire | Inscriptions sur le site HelloAsso | Entrée libre pour les visiteurs (initiation en partie libre)

DIMANCHE 25

Guinguette Sévigné
Orchestre J-M Hérouart
15h - Jardin Sévigné



MERCREDI 28

Garçon, la Note !
Kaltero Trio (Rock)
21h - Le Bar'Bu

JEUDI 29

Visite guidée Raconte-moi une histoire, Gavroche
12h30 - Musée de la Loire
Gratuit | Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

Garçon, la Note !

Les Ephémères
(Pop Rock)
21h - Chez Flo

VENDREDI 30

Garçon, la Note !
Cuarteto Cafe Con Pan
(Chansons de la Musique cubaine)
21h - Le Boulevard, le BHV et Le Tro'p

SAMEDI 31

Balade en canoë (*Gratuit*)
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h - Place de la Chaussade

DIMANCHE 1^{ER}

Guinguette Sévigné
Orchestre Thibault Colas
15h - Jardin Sévigné



► Permanences Médecins

Juillet :

Les 6 et 7 : Docteur Monasson - Cosne

Les 13 et 14 : Docteur Branzan - Pouilly-sur-Loire

Les 20 et 21 : Docteur Rugeles - Alligny-Cosne

Les 27 et 28 : Docteur Romary - Cosne

Août :

Le 3 et 4 : Docteur Garin Beauvais - Pougny

Les 10 et 11 : Docteur Massias de la Gravière - Cosne

Du 15 au 18 : Docteur Monasson - Cosne

Les 24 et 25 : Docteur Rugeles - Alligny-Cosne

Le 31 août et le 1^{er} septembre : Docteur Romary - Cosne

Pour connaître les coordonnées
du médecin de garde, composez le 15.

Pour connaître les coordonnées de la pharmacie
de garde, composez le 3237.

► Bruits domestiques

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes leurs précautions pour **éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs** émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou pour les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les **travaux de bricolage ou de jardinage** utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Les bruits de voisinage sont par principe **interdits de jour comme de nuit** et peuvent **être sanctionnés** lorsqu'ils portent atteinte de manière anormale à la tranquillité du voisinage.

► Élus : modifications de délégations



Florence Guillaume,
conseillère municipale,
ne dispose plus de la
délégation Santé



Christine Guilblin,
conseillère municipale,
déléguée aux associations et
à la gestion des salles prend
la délégation Santé



Frédéric Cassera,
conseiller municipal, prend la
délégation du Musée de la Loire

EXPRESSION POLITIQUE

Les jeux olympiques de Paris vont s'ouvrir fin juillet, et c'est l'occasion de mettre en lumière nos nombreuses associations sportives, symboles du dynamisme d'un pan de la vie associative de notre commune !

Nous comptons pas moins d'une trentaine d'associations sportives, dont certaines ont montré en 2024 de belles réussites en sport collectif : l'UCS Football maintenue en National 3, et auréolée d'un excellent parcours en Coupe de France (8ème tour) et Coupe du Conseil Départemental, la belle saison de l'UCS Basket en prénational valorisée par le gain de la coupe de la Nièvre, ou l'obtention du bouclier Régional par le rugby du XV cosnois...

Mais au-delà de la compétition de ces sports collectifs, la pratique individuelle au sein des sections s'inscrit pleinement dans les objectifs de santé.

Forte de nos équipements sportifs couverts et non couverts, régulièrement entretenus et rénovés (à l'image des courts de tennis), ou prochainement reconfigurés (City Park Espace Pierre de Coubertin) notre cité offre un large choix d'activités sportives en club ou saisonnières comme « les Vacances Sportives Happy », et vous donne rendez-vous à tous et toutes lors de la Fête des Associations, le 7 septembre.

De Vous à Nous

Nos associations sur le devant de la scène !

Si la vie cosnoise n'est pas toujours rose, nos associations historiques ensoleillent cette fin d'année scolaire.

Culturellement d'abord, avec un nouveau Salon du livre couronné de succès qui a vu se croiser dans ses travées habitants cosnois et auteurs nationaux et locaux, et une superbe Semaine du Jeune Théâtre qui a mis en lumière le talent de nos jeunes artistes en herbe.

Sportivement également, avec les succès en chaine des sections, tant en junior qu'en senior. Mentions spéciales à nos footballeurs et basketteurs qui brillent en Nationale, et à nos rugbymen qui ont ramené, pour la première fois de leur histoire, le bouclier, et à notre jeune équipe de rugbywomen qui ont connu une demi-finale dès leur

première année de championnat.

Nous n'oublions pas non plus les associations qui animent nos quartiers, et celles qui œuvrent au quotidien pour le bien de tous.

Nos associations méritent amplement que nous leur adressions toutes nos félicitations, car elles font chaque année face à des restrictions budgétaires et la perte de bénévoles, mais continuent d'avancer pour faire briller Cosne à son plus haut niveau.

M. VENEAU, P. QUILLIER, S. REBOULLEAU, L. LECLERC, A.B-BAUDARD

Pour une ville propre et des impôts justes !

Personne ne peut nier le sentiment d'abandon ou de saleté de notre ville. Les sacs d'ordures ménagères se mélangent pêle mèle dans les rues. L'Été va faire amplifier les odeurs et attirer les rongeurs. Le système de ramassage mis en place à l'évidence ne donne pas du tout satisfaction. Nous avons demandé à ce qu'il soit corrigé. En vain !

Pire, vous allez découvrir lorsque vous recevrez vos impôts locaux que la taxe des ordures ménagères aura encore augmenté de plus de 24% en plus de la taxe foncière de la communauté de communes 5,5%. Les élus de la Majorité de M.Gillonier et du groupe de M. Veneau ont voté pour.

Or ces impôts nouveaux ne vont pas améliorer le service et ne sont pas utiles. La communauté de communes a

plus de 9 millions d'euros en caisse et réalise à peine 20% de ses projets. On vous taxe pour mettre de l'argent de côté. Nous avons voté contre.

Dans une ville où 20% des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté (40% au quartier Saint-Laurent), ce n'est pas acceptable.

A votre écoute nous continuerons à nous battre pour une ville plus propre et solidaire !

Pour Cosne @utrement

**Hicham BOUJLILAT
Martine BOREL
Isabelle DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03 86 26 50 00
secretariatelus@mairiecosnesurloire.fr

Le prochain Conseil

Municipal se déroulera le **19 septembre** à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

De juin à septembre

UN ÉTÉ à Cosne 2024

GARÇON, LA NOTE : FÊTE NATIONALE
LA GUINGUETTE SÉVIGNÉ : BALADES EN CŒUR DE VILLE
LA CULTURE S'INVITE : VISITES ET EXPOSITION
AU MARCHÉ : DU MUSÉE



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

